

DUERP 2025

La remontée par les sites fait ressortir en risques principaux les RPS et le risque agression/attentat.

Pour la CFE-CGC, la charge de travail, facteur essentiel des RPS, ne peut pas se contenter d'être traitée par l'atelier "Mieux gérer sa charge de travail".

Certes, sur la charge, un dialogue et une mutualisation ont été initiés, mais la prévention primaire nécessite que la DR donne les marges de manœuvres aux ELD afin de prioriser **certaines actions et pas toutes** et nous attendons qu'elle fasse remonter à la DG la non-soutenabilité de tous les déploiements et plans d'action.



SUIVI DU PLAN EFFICIENCE

Pour la CFE-CGC, les RPA devraient prioritairement alléger la charge administrative qui incombe aux équipes et ELD, par exemple le RPA pourrait préparer les affectations A&P, avec un paramétrage simple. De même, le *reporting* via tableaux Excel demandé par les DD et DR pourrait s'alimenter automatiquement.

Cela permettrait aux managers de privilégier **leur cœur de métier, à savoir le management, le pilotage et le portage du sens et l'accompagnement des équipes**. Par ailleurs, la direction précise qu'en cas de départ d'un gestionnaire appui d'un site, un seul poste sera maintenu.

La DR nous informe que le taux d'encadrement dans les fonctions Support est plus élevé que dans le réseau. En cas de départ d'un manager, un regroupement des services pourrait avoir lieu (cela tient aux choix effectués lors de la fusion des régions et le maintien de deux sites DR).

En 2025, il a eu -14,5 ETP sur les fonctions Support pour un attendu de -10.



POINT D'ETAPE SUR LA MISE EN PLACE DEL'ACCOMPAGNEMENT INTENSIF

LA CFE-CGC alerte la direction **sur les conflits de valeur** liés

- * à l'écart entre le prescrit et la capacité à mettre en œuvre
- * et à l'épuisement des ELD et des collectifs associés au déploiement de ce projet où la majorité des portefeuilles hors intensif explosent de manière exponentielle, dans un environnement RPE de changement permanent, de nouveaux logiciels et/ou IA et de problèmes SI.

Retrouvez nos informations sur : <https://cfecgc-metiersdelemploi.fr/?s=occitanie>